



# VENTE DE PIERRES DOREES

## A qui ?

Les particuliers, propriétaires assujettis à une taxe locale dans une des Communes suivantes, dont celles qui rentrent dans la compétence de l'Office du Tourisme du Beaujolais des Pierres dorées :  
(Alix, Ambérieux d'Azergues, Anse, Bagnols, Belmont d'Azergues, le Bois d'Oingt, Le Breuil, Chamelet, Charnay, Chasselay, Chatillon d'Azergues, Chazay d'Azergues, Chessy les Mines, Les Chères, Civrieux d'Azergues, Cogny, Denicé, Fleurieux sur l'Arbresle, Frontenas, Jarnioux, Lacenas, Lachassagne, l'Arbresle, Légnay, Lentilly, Létra, Liergues, Lissieu, Lozanne, Lucenay, Marcilly d'Azergues, Marcy sur Anse, Moiré, Montmelas-St Sorlin, Morancé, Oingt, Pommiers, Pouilly le Monial, Quincieux, Rivolet, StCyr le Chatoux, St Germain sur l'Arbresle, St Jean des Vignes, St Laurent d'Oingt, St Vérand, Ste Paule, Ternand, Theizé, Ville sur Jarnioux)

## Où ?

Sur le site de livraison aménagé à Porrières, chemin des carrières, Commune de St Jean des Vignes.  
(de Pont Dorieux sur la D485, monter sur la D70 en direction de Belmont et Charnay; au sommet de la côte, face au lotissement de Belmont, tourner à droite en direction de St Jean, puis à gauche deux fois; le site de livraison se trouve derrière les bâtiments de Porrières, où un panneau « vente de pierres » indique la direction.

## Quand ?

Le samedi matin, à partir du 1<sup>er</sup> mars jusqu'au 30 novembre; ou en semaine sur rendez-vous, pour des tonnages supérieur à 2 tonnes. Vous pouvez appeler ou passer un fax ou un mail à :

**ESPACE PIERRES FOLLES**  
**69380 ST JEAN des VIGNES**  
tél./fax 0478436920. [epf@espace-pierres-folles.fr](mailto:epf@espace-pierres-folles.fr)

## Comment ?

Vous devrez présenter un avis d'imposition à une taxe locale pour vous même ou la personne pour laquelle vous procédez à l'enlèvement des pierres.  
Vous faites vous-même le chargement de votre véhicule; il est donc recommandé de se munir de gants de travail et de chaussures adaptées.

## Combien ?

Chaque particulier peut enlever dix tonnes par an; au delà, sur dérogation.  
Le coût est de trente euros TTC la tonne. Une facture vous sera remise après pesée pour vous permettre de justifier de l'origine des pierres. Pour les collectivités territoriales, la convention prévoit un règlement et des tarifs particuliers

## Espace Pierres Folles

C'est avant tout un musée géologique, un pôle œnologique et un parcours botanique.

*La vente de pierres mises à sa disposition par la Société des Ciments Lafarge lui permet de se rénover, d'enrichir et renouveler ses collections.*